

ALGICIDE 3 FONCTIONS STANDARD

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

NOM GENERIQUE **ALGICIDE 3 FONCTIONS STANDARD**

UTILISATION Produit algicide préventif multifonction pour le traitement des eaux des piscines.

FABRICANT **MAREVA PISCINES ET FILTRATION**
 Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France
 Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07

Email personne chargée de la Fiche de Sécurité : tech@mareva.fr

N° d' appel d' urgence FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE
 Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

Irritant pour la peau et les yeux (avant dilution).

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

SUBSTANCES ACTIVES
 séquestrants du calcium, du magnésium et des métaux, ammonium quaternaire

Classification des composants utilisés dans cette préparation

1) 10-20% de Chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium à 50%		
N° CAS : 68391-01-5	N° CE : 269-919-4	C, N, R21/22, R34, R50
2) <2,5% d'Acide phosphonique à 50%		
N° CAS : 6419-19-8	N° CE : 229-146-5	Xi, R36
3) <1,5% de sulfate de cuivre		
N° CAS : 7758-98-7	N° CE : 231-847-6	Xn, N, R36/38-50/53-22
4) < 1% de lessive de soude à 30%		
N° CAS : 1310-73-2	N° CE : 215-185-5	C, R35

4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LES YEUX	Laver immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant 15 minutes. Consulter un spécialiste si des douleurs oculaires éventuelles persistent.
CONTACT AVEC LA PEAU	Laver immédiatement à grande eau eau.
INGESTION	Rincer la bouche et faire boire 3 ou 4 verres d' eau. Consulter un médecin.
INHALATION	Placer la personne à l' air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE :

DANGERS SPECIFIQUES	Solution aqueuse non non-inflammable. Possibilité de formation de fumées et vapeurs irritantes après évaporation d'eau (oxydes d'azote (Nox), HCl, CO, CO2, Pox).
MOYENS D' EXTINCTION	Tous les moyens de lutte contre l' incendie sont autorisés.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES :	porter un vêtement de protection, des gants et des lunettes adaptés
NETTOYAGE	Adsorber sur un support solide neutre (sable, ...), Ramasser mécaniquement, puis rincer à l' eau la surface souillée.
PROTECTION POUR L'ENVIRONNEMENT :	Ne pas jeter le produit concentré à l'égout ni dans le milieu naturel.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

MANIPULATIONS	Eviter la formation de brouillard, éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après utilisation. Ne pas boire manger ou fumer pendant l'utilisation.
PREVENTION DES INCENDIES ET EXPLOSIONS :	Aucune mesure spéciale n' est nécessaire.
STOCKAGE	Dans l' emballage d' origine; bien fermé.

8 - CONTROLE DE L' EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

Manipulation occasionnelle du produit : gants et lunettes conseillés.

Manipulation répétée ou continue du produit : tenue de travail couvrant le corps et les membres, et port de gants et de lunettes de protection.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ETAT PHYSIQUE	: liquide
COULEUR	: bleu
ODEUR	: légère.
pH à 25°C	: 2,0 à 3,0
INFLAMMABILITE	: non concerné
EXPLOSIVITE	: non concerné
POINT ECLAIR	: non concerné
MASSE VOLUMIQUE	: 1000 - 1020 kg/m ³
VISCOSITE DYNAMIQUE	: -
SOLUBILITE DANS L' EAU	: soluble dans l' eau en toutes proportions.

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

STABILITE	La préparation est stable dans les conditions normales d' utilisation préconisées.
REACTIVITE	Pas de réactions violentes à craindre.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Irritant pour les yeux et la peau (avant dilution).

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Cette préparation contient un algicide et un inhibiteur de précipitation du calcaire pour le traitement des eaux de piscines.

En cas de déversements accidentels dans le milieu naturel l' effet principal serait l' effet algicide.

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION :

Diluer largement le produit à éliminer dans de l' eau, neutraliser avec une base,

Eliminer le produit en tenant compte de la réglementation en vigueur.

Ne pas déverser le produit pur dans le réseau d' égout.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Préparation non soumise à la réglementation sur les transports de marchandises dangereuses.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1990 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

Symbole de danger

Xi - Irritant



Phrases R

- 36 / 38 - Irritant pour les yeux et la peau.
52 / 53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Phrases S

- 2 - Conserver hors de la portée des enfants.
24 / 25 - Eviter le contact avec la peau et les yeux
26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
29 - Ne pas jeter les résidus à l'égout
46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

16 - AUTRES INFORMATIONS :Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = **2923.90.00**

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document.